

LE PROGRÈS DE L'EST

ORGANE DES POPULATIONS DES CANTONS DE L'EST.

SHERBROOKE, P. Q., MARDI, 13 DECEMBRE 1904

ABONNEMENT:
 STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
 13 Hebdomadaire \$1 50
 Hebdomadaire 1 00
L. A. BELANGER,
 Editeur-Propriétaire.

ANNONCES:
 Une insertion, par ligne \$0 10
 Insérées successivement 1 00
 Prix spéciaux et réduits pour les annonces
 longues et répétées.
 Bureaux et Imprimerie: carré Strathcona.

CAPITAL ET SURPLUS AU-DELA DE
Quatre Millions de Piastres.
 Une grande force, une longue expérience et une installation parfaite permettent à cette Banque d'offrir un service prompt et efficace dans toutes les branches du commerce de banque.
 Intérêt de 3 pour cent sur les Comptes d'Épargne.
BANQUE EASTERN TOWNSHIPS
 FONDÉE EN 1859.

Cartes d'Affaires.
AVOCATS.
PANNETON & LEBLANC
 AVOCATS, édifice de la Banque d'Hochelega, rue Wellington, Sherbrooke.
J. C. H. DUSSAULT, LL. M.
 AVOCAT, 107 rue St. Jacques, Montréal.
L. C. BELANGER, C. R.
 AVOCAT. Etude: Chambray nos 4 et 5, maison Trowe, no. 95 rue Wellington, Sherbrooke.
J. A. CAMIRAND,
 AVOCAT, No. 95 rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.
J. S. BRODERICK,
 AVOCAT, maison Moray, Carré Commercial, Sherbrooke, P. Q.
J. LEONARD, LL. B.
 AVOCAT, Bureau: maison McManamy, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.
NOTAIRES.
J. A. BEGIN, E. H. BEGIN
 NOTAIRES.
 AGENTS d'immobilier et d'assurances. Emplacement et fermes à vendre. Argent à prêter sur hypothèque. Bureau, Windsor Mills, Que.

La Banque Nationale
 BUREAU CHIEF, QUÉBEC
 Capital autorisé, \$2 000 000
 Capital payé \$1 500 000
 Réserve 460 000
 Profits indivis \$2 481 07

DIRECTEURS:
 R. AUDINETTE, Ecr. Président.
 A. B. DUPUIS, Ecr. Vice-Président.
 L. HOG, J. CHAU, V. CHATELAIN, Ecr. M. P. P.
 N. RICHY, Ecr. M. P. P.
 J. B. LALIBERTÉ, Ecr. M. P. P.
 P. LAFRANÇOIS, Ecr. M. P. P.
 N. LAYOIE, Inspecteur.

SUCURSALLES:
 Sherbrooke, St. Hyacinthe, Beauport, St. Jean, St. Roch, Chicoutimi, Roberval, Rimouski, Ottawa, Ont., Murray Bay, Fraserville, Nicolet, Trois Pileoles, Bois St. Paul, Lévis, St. Charles, St. Eustache, Beloeil, Amqui, Qué., Deschambault, Qué., Département d'Épargne au Bureau Chief et aux Succursales.

AGENTS:
 Angleterre: The National Bank of Scotland, Londres.
 France: Crédit Lyonnais, Paris.
 États-Unis: First National Bank, New York; The First National Bank of Boston, Mass.
 Les collections reçoivent une attention spéciale et les retours en sont faits avec la plus grande promptitude.
 On sollicite respectueusement la correspondance.

BANQUE D'HOCHELAGA.
 Bureau Principal - MONTRÉAL.
 CAPITAL VERSE - \$2,000,000
 RÉSERVE - 1,050,000

DIRECTEURS: - F. X. St. Charles, Président; R. Bicknell, M. P. P., Vice-Président; J. A. Proulx, Ecr. M. P. P.; G. J. M. G. L. H. J. A. Vallancourt; G. M. G. L. H. J. A. Vallancourt; G. M. G. L. H. J. A. Vallancourt; G. M. G. L. H. J. A. Vallancourt.

SUCURSALLES: - Sherbrooke, Québec, Trois-Rivières, Joliette, St. Jean, Valcartier, Louiseville, Vankleek Hill, Ont., Winnipeg, Man., Montréal, 1376 Ste. Catherine et 1376 Ste. Catherine, près St-Augustin, et 291 Notre-Dame ouest, Département d'Épargne - Au Bureau principal et aux succursales.

CORRESPONDANTS:
 Londres, Angleterre, Clydesdale Bank Limited; et les agences du Crédit Lyonnais, Crédit Industriel et Commercial, Comptoir National d'Escompte de Paris, France, Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte, Crédit Industriel et Commercial, Société Générale; Berlin, Deutsche Bank; Bruxelles, Crédit Lyonnais; Anvers, Banque Centrale Anversoise; New York, National Park Bank, National City Bank of New York, Importers and Traders Nat. Bank, Ladenburg, Thalmann & Co., Hofschlager, Lecheimer & Co.; Boston, Third National Bank, National Bank of Redemption; International Trust Co.; National Bank of the Commonwealth; Chicago, National Life Stock Bank, Illinois Trust and Savings Bank.
 Collections dans tout le Canada aux taux les plus bas. Émet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

TRADE MARK

THE CANADIAN RUBBER CO. OF MONTREAL

LA MARQUE DE COMMERCE QUI DONNE ENTIERE SATISFACTION.
 LE SIGNE DE MEILLEURE VALEUR EN FAIT DE CLAQUES.

FOURRURES!

Commandez, pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, une de nos magnifiques fourrures; leur beauté, leur richesse et leur fini ne sont pas surpassés dans les Cantons de l'Est. Le confort et le plaisir que vous éprouverez à les porter vous feront dire avec raison que les "Fourrures Codère" sont d'une élégance et d'un chic insurpassables. Notre Mercerie pour monsieur est des plus complète. Nos prix sont toujours modérés et donnent satisfaction.

Une visite est sollicitée.

L. A. CODÈRE.
 FOURRURES, CHAPEAUX ET MERCERIES.
 EDIFICE METROPOLE. RUE KING.

Chaque Jour

Nous apporte de nouvelles pratiques pour nos Thés et nos Cafés. Chaque jour quelqu'un découvre qu'on peut avoir de meilleures thés et de cafés chez Stroud pour moins d'argent que n'importe où ailleurs. Si vous n'êtes pas parfaitement satisfaits du thé ou du café que vous buvez, ou même si vous en êtes satisfaits, essayez une livre ou une demie-livre de nos délicieux thés et cafés. Thés de 20c à 60c la livre. Cafés de 25c à 40c la livre.

STROUD

'LE COURRIER DES ETATS-UNIS'

SEUL JOURNAL D'AMÉRIQUE
 Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris. Les dépêches de France et autres pays d'EUROPE, de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.
 PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA
 (Payable invariablement d'avance)

	Un An.	6m.	3m.
Edition Quotidienne (Courrier du Dimanche compris).....	\$12.60	\$6.30	\$3.40
Courrier du Dimanche (paraissant le dimanche matin).....	2.50	1.50	
Edition Hebdomadaire (paraissant le mardi matin).....	5.20	2.60	1.50

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par chèques, traites, Mandats-Poste (Money-Orders), ou Express-Money Orders à l'ordre de

H. P. SAMPERS & CO.
 195 et 197 Fulton St., New York.

ABONNEMENT:
 Un an, 21.50, strictement payable d'avance selon l'abonnement sera de \$1.50.
 En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'ancien et du nouveau propriétaire. Ce point est très important.

Le Progrès de l'Est
 13 DEC. 1904

STATISTIQUES CRIMINELLES.

Dans le livre bleu du gouvernement, qui contient les statistiques criminelles de la Province, on lit d'intéressants rapports sur les divers délits qui sont portés à la connaissance de la magistrature.

Les infractions justiciables du jury sont divisées comme suit: (a) Outrages contre la personne; (b) délits contre la propriété; (c) faux en écritures et crimes relatifs à la monnaie; et (d) autres délits non compris dans les sections "a", "b" et "c".

Les sous-sections des (a) "Outrages contre la personne", comprennent le meurtre et tentatives de meurtre; homicide involontaire, viol et tentative de viol; usage d'armes avec intention, coup de couteau; et différentes formes de voies de fait; et des délits relatifs aux besoins de la famille; libelle, etc.

Les sous-sections (b) "Outrages contre la propriété", sont (1) délits avec violence; (2) délits sans violence; et (3) délits malicieusement contre la propriété.

Les autres divisions s'expliquent suffisamment par leurs titres.

Le nombre d'accusations en 1903 pour "Infractions justiciables du jury" a été de 1 083 de plus qu'en 1902, alors que le nombre a été de 248 de plus qu'en 1901. Les chiffres sont: 1903, 9 622; 1902, 8 539; 1901, 8 291; 1900, 8 419; et 1899, 8 170.

Les condamnations pour 1903 se sont élevées à 6 521, ou 861 de plus qu'en 1902.

La moyenne des condamnations aux accusations est: pour 1903, 67 77 pour cent; 1902, 66 22 pour cent; 1901, 68 pour cent; 1900, 68 51 pour cent; et 1899, 69 22 pour cent.

Dans le rapport, on remarque que la diminution dans la proportion des condamnations pouvait provenir du fait qu'on n'avait pu être pas approuvé de présomptions dans la majorité de porter les accusations, ou moins de soins ou de scrupule dans les enquêtes, ou même dans les deux cas. La statistique de 1903 montre une amélioration en ce sens, quoique cependant, la moyenne des condamnations aux accusations n'atteint pas les chiffres de 1901, 1900 ou 1899.

Relativement à ce point, et afin de pouvoir arriver à localiser ce mal, on donne ci-dessous la moyenne des condamnations aux accusations, par provinces:

ACCUSATIONS ET CONDAMNATIONS (Par Province) 1902

Provinces.	Accus.	Cond.	Moy.
Ile du P. Etouard	53	38	71.07
Nouvelle-Ecosse	672	444	66.07
Nouv.-Brunswick	243	155	63.80
Québec	2 086	1 676	80.34
Ontario	4 451	2 884	64.80
Manitoba	476	381	80.04
Col. Britannique	803	516	64.26
Territ. du Yukon	838	427	67.76
Total	9 622	6 521	59.95

1903

Provinces.	Accus.	Cond.	P. C.
Ile du P. Etouard	58	49	84.50
Nouvelle-Ecosse	635	418	65.83
Nouv.-Brunswick	290	158	58.70
Québec	1 816	1 405	77.37
Ontario	4 018	2 570	63.96
Manitoba	295	223	75.60
Col. Britannique	800	517	64.62
Territ. du Yukon	695	329	46.00
Total	8 547	5 660	66.22

Nous voyons d'après ce tableau que la province de l'Ile du Prince-Edouard et celle de Québec se divisent les honneurs, l'Ile du Prince-Edouard ayant le premier rang pour 1902 et Québec pour 1903. Le nombre d'accusations répétées dans la province de Québec étant moins de vingt pour chaque 100 accusations.

La province de Manitoba vient immédiatement après Québec pour 1903, alors qu'il y a bien peu de différence entre ces deux provinces, pendant qu'à Ontario, il y a 35 accusations pour 100 qui n'ont pas eu la condamnation pour résultat.

En faisant l'étude de la moyenne pour neuf années, on voit que Québec montre une moyenne de condamnations aux accusations de 84 82, chiffres qu'aucune autre province n'a pu approcher, les autres moyennes étant: Manitoba 75.91
 Nouvelle-Ecosse 75.05
 Ile du Prince-Edouard 73.25

Colombie Britannique 70.50
 Ontario 65.11
 Nouveau Brunswick 59.30
 Territoires du Nord-Ouest et Yukon 44.70

Non seulement Québec tient le premier rang pour la moyenne comparativement aux autres provinces, mais aussi à différentes divisions du Royaume Uni; la moyenne de l'Angleterre et les Galles étant 81.3 pour cent, celle de l'Ecosse, 82.80 pour cent, et l'Irlande 85.3. La moyenne pour l'Irlande et Ontario est presque la même.

Cette analyse fait voir qu'à l'exception de Québec toutes les autres provinces sont au dessous des moyennes de l'Ecosse et de l'Angleterre, et nous fait désirer que les juges devraient porter toute leur attention pour découvrir les raisons d'une telle différence entre les accusations et les condamnations dans des provinces telles qu'Ontario, le Nouveau-Brunswick, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, différence qui existe depuis longtemps et qui est l'expérience de plusieurs années. Ainsi donc, la moyenne d'Ontario pour 1895 est de 65.10 pour cent; pour 1896, 65.59 pour cent; 1897, 65.77 pour cent; 1898, 66.83 pour cent; 1899, 64.84 pour cent; 1900, 64.56 pour cent; 1901, 64.66 pour cent; 1902, 63.96 pour cent; 1903, 64.80 pour cent.

Dans quelques provinces la différence entre les accusations et les condamnations semble augmenter avec les années. La statistique pour le Nouveau-Brunswick est comme suit: 81.80 pour cent des accusations en 1895 ont eu pour résultat des condamnations; en 1896, 81.34 pour cent; en 1897, 80.20 pour cent; en 1898, 78.70 pour cent; en 1899, 81.34 pour cent; en 1900, 78.88 pour cent; en 1901, 79.08 pour cent; en 1902, 65.83; en 1903, 65.07. Si nous prenons le Canada dans son ensemble, durant les neuf années 1885-1893, la proportion des accusations qui ont eu pour résultat des condamnations a été de 66.66. Pour les neuf années, 1895-1903, la proportion s'est élevée à 69.24 pour cent.

Le but que toutes les provinces devraient se proposer d'atteindre devrait être celui que la province de Québec a obtenu, c'est-à-dire la haute proportion qu'elle en est arrivée. Une étude soignée des méthodes poursuivies dans cette province pourrait amener pour résultat une grande amélioration dans les autres provinces.

LES PROPHECIES POUR 1905

L'ALMANACH DE MME DE THÈRES

Mme de Thèbes, qui est la plus parisienne des devineresses, vient de publier son almanach pour 1905. "L'Almanach de Mme de Thèbes" est un petit livre plein d'agrément, en sa sévérité. Voyons ce que Mme de Thèbes, confidente de l'avenir, nous annonce pour 1905:

"Durant la première saison, les souverains feront parler d'eux plus que de coutume et... puissent les souveraines ne pas les imiter!"

L'action des planètes en 1904 inspire peu de confiance à Mme de Thèbes sur l'ordre des saisons en 1905. Elle reconnaît que cet argument surprendra les météorologistes, mais elle leur donne rendez-vous en 1906.

Si elle croit au bouleversement des saisons, elle ne nous ouvre pas des perspectives consolantes sur la vie des nations.

"Je crois que 1905 sera une 'année grise' suivant une année grise".

Beaucoup de guerres, hélas! à l'horizon; sur terre et sur mer, les troubles les plus grands.

L'Angleterre aura sa part d'angoisses et, dès le début de 1905, elle traversera des périodes d'inquiétudes que marqueront des deuils, parmi lesquels on en comptera qui occuperont le monde entier... L'Allemagne aussi sera dans la tristesse... L'Europe politique et gouvernementale supportera d'irréparables pertes dans les premiers mois de 1905..."

Et la France? En France, l'après-Mme de Thèbes, nous serions à la veille de plusieurs disparitions sensationnelles... Par contre, elle nous promet une nouvelle victoire dans le domaine de la pensée avec un inconcevable "qu'elle a pu étudier presque sans qu'il s'en doute".

Attendons.

Enfin, la Belgique et l'Espagne auront, elles aussi, leur part d'agitation, et "Rome sera le théâtre d'un changement subit".

Mme de Thèbes est pessimiste. Souhaitons que ses prédictions ne se réalisent point.

MM. C. C. Richards & Co.
 Messieurs, J'ai souffert durant des années du catarrhe des bronches. J'ai commencé en janvier dernier (comme expérience), à faire usage du LIMENT MINARD, qui m'a donné un soulagement instantané. Deux bouteilles ont opéré une guérison complète et je n'ai eu aucun symptôme de ma maladie depuis mars.
 A vous cordialement,
 MARK BURNS.
 Vankleek Hill, Ont., 3 oct. 1901.

Sirop du Dr. Fred J. Demers pour les Enfants

Ce sirop ne peut être trop recommandé pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée et le rhume. En vente partout. Dépôt, 1157 rue St. Laurent, Montréal.

Nouvelles du Canada.

Le Liniment Minard guérit la maladie chez les vaches.

—A St-Jean, N.B., six cents poteaux en bronze pour marquer la ligne de l'Atack, tel que déterminé par la commission récente, sont manufacturés par une compagnie de cette ville sous la direction du gouvernement canadien. Les poteaux ont cinq pieds de long et seront placés dans des conditions de pierre. Sur un côté on a le mot "Canada" et sur l'autre, "Etats-Unis".

—La seconde ligne de transmission d'électricité, construite par la "Shawinigan Water & Power Co.", et devant transporter un courant de 75,000 volts à Montréal, fut mise en opération lundi, le 28 novembre dernier. Cette ligne a été construite en quatre mois, et ce travail fut exécuté par quatre mois, qui ont été employés.

Le Liniment Minard guérit la crasse de la tête.

—A Toronto, le Hardware and Metal publie un article important de Joseph Wharton, métallurgiste, millionnaire de Philadelphie, annonçant la découverte d'un produit dérivé très précieux dans le minerai de nickel à Sudbury. Lorsque M. Wharton a visité la région de Sudbury il y a quelque temps, son attention a été attirée par des rebuts des hauts fourneaux à nickel et il a commencé des analyses qui ont amené la découverte de plusieurs produits dérivés, particulièrement du palladium, un métal plus précieux que l'or. Il a fait faire des travaux sur une grande échelle et a obtenu 3 000 onces de palladium dans 300,000 tonnes de minerai de nickel en outre traité. La principale propriété physique qui fait le palladium si précieux est son haut point de fusion qui le rend propre à être utilisé pour des creusets vaporisateurs, etc., dans les laboratoires de chimie. Sa couleur d'argent et sa propriété de ne pas se corroder lorsqu'il est en contact avec l'air pour les fabricants d'instruments délicats, tels que chronomètres, verriers, instruments de chirurgie, etc. Le palladium n'est pas mentionné dans les rapports du Dominion, parmi les ressources minérales du Canada.

Cachets du Dr. Fred J. Demers CONTRE LE MAL DE TÊTE

Leurs effets sont d'une efficacité merveilleuse contre tous maux de tête, migraine, névralgie, fièvre ou grippe. Exigez le nom sur chaque cachet. En vente partout. Dépôt, 1157 St. Laurent, Montréal.

Nouvelles des Etats-Unis.

Le Liniment Minard en vente partout.

—Par la nouvelle loi du Massachusetts, les marchands qui donnent des timbres à leurs pratiques, doivent payer une taxe de 3 pour cent à l'état sur le volume total des affaires qu'ils font. Cette loi est entrée en vigueur le 1er décembre.

—Durant l'année finissant le 30 juin 1904, Porto Rico et les autres pays de l'Amérique du Sud ont expédié aux Etats-Unis 27,000,000 de régimes de bananes et 75,000,000 de régimes de bananes et New York 4,500,000.

—Les médecins de Somerville, Mass., et des environs ne parlent que d'un phénomène extraordinaire qui s'est produit à East-Somerville, où un enfant à deux têtes est né il y a quelques semaines et se porte admirablement. Cet enfant pèse plus de 14 livres.

Le Liniment Minard soulage la névralgie.

—Un voleur s'est introduit dans la chambre à coucher du chef de police de Chattanooga (Tennessee). Profitant du sommeil du chef de police, il a volé le représentant de l'autorité, le "Cartouche" moderne enlevé des poches du dormeur une liasse de billets de banque. La chaise et la montre d'or du chef de police devinrent également la propriété du voleur.

—Alex. Jonesku, alias Alexandre Papp, de Budapest (Hongrie), a été arrêté à Cincinnati. Il est accusé d'avoir possédé la fille d'un fonctionnaire hongrois à commettre un vol de 30,000 couronnes au préjudice du père de cette jeune fille, à laquelle il avait promis le mariage. Une fois en possession de cette somme, il se serait enfui, dit-on, avec la femme d'un commerçant de Budapest. La jeune fille abandonnée s'est donnée la mort après avoir appris la trahison de celui qu'elle aimait.

"Je mets la main à la plume pour vous faire savoir que je savon le plus pur, le plus agréable, le meilleur pour la peau, c'est le

Savon Baby's Own
 Aucun autre savon l'égalé.
 ALBERT TOILET SOAP CO., NORTON.

MEDECINS.

DR. J. O. ST. PIERRE.
 CHIRURGIEN DENTISTE, Maison Hyndman, 11 rue Wellington, Téléphone Bell 40. Heures de bureau: 9 à 12 a. m.; 2 à 6 p. m., 7 à 9 p. m.

DR. LUDGER FOREST
 CHIRURGIEN-DENTISTE, édifice Metropole rue King, Sherbrooke. BELL TELEPHONE NO. 898.

L. C. BACHAND, M. D.
 SPECIALISTE Depuis 1899 a été en charge absolue du département d'ophtalmologie de la ville de la Gorge à l'hôpital du Sacre Coeur, de Sherbrooke. Heures de consultation: A l'hôpital, de 9 à 10 a. m., tous les jours excepté le dimanche. A son bureau, 17 rue Brooks, Sherbrooke, P. Q., de 10 a. m. à 8 p. m.

N. A. DUSSAULT, M. D.
 MALADIES DES YEUX, DES oreilles, du nez et de la gorge. Heures de consultation: A l'hôpital, de 9 à 10 a. m., tous les jours excepté le dimanche. A son bureau, 17 rue Brooks, Sherbrooke, P. Q., de 10 a. m. à 8 p. m.

ARPENTEURS.

L. A. DUFRESNE,
 INGENIEUR CIVIL, ARPEN. Directeur Provincial et Fédéral, membre de l'Association des Ingénieurs Civils du Canada. Bureau, 554 rue King. Téléphone Bell 349. Sera à son bureau tous les samedis.

THOS. TREMBLAY,
 ARPENTEUR PROVINCIAL et fédéral, et Ingénieur des mines. Bureau: Hôtel de Ville, Sherbrooke.

JOSEPH O. C. MIGNAULT,
 (Membre de la Soc. Can. des Ingénieurs.)
 Ingénieur Civil et Arpenteur
 Bureau: Maison McManamy,
 125 RUE WELLINGTON, SHERBROOKE.
 Téléphone Bell 62.

ST. LAWRENCE HALL
 MONTREAL, P. Q.
 L'hôte le plus fréquenté de Montréal et l'un des plus beaux de l'Amérique du Nord. Situé au centre de la ville et des affaires, à proximité du bureau de poste, des bâtiments publics et autres places d'intérêt. Possède 250 chambres richement meublées et décorées. L'hôtel est éclairé par la lumière électrique et muni d'un ascenseur. Volontiers à l'arrivée et au départ des trains ou des bateaux à vapeur. Prix modérés.

A. MORENCY,
 Doreur et Encadreur
 (MAISON TRACY.)
 No. 135 RUE WELLINGTON,
 Grand assortiment de Montures, Cadres, Mi-roues, Gravures, Chromes. Le stock de LA PISSERIE est plus complet que les années précédentes et les
 PRIX SONT TRÈS BAS
 Une visite est sollicitée pour vous en rendre compte.

—Blancs de Rôles d'évaluation, en français et en anglais, d'après les formules les plus récentes, à vendre à ce bureau.

MARCHAND DE TABAC EN DETAIL.

Nous entreprenons de fournir promptement tout ce qu'il vous faut en fait de Cigares, de Tabac, de Pipes ou d'autres articles de fumeur. Le produit d'aucun manufacturier. Ajouté à notre promptitude, le plus bas prix possible et à des conditions libérales, que vous trouverez faciles à rencontrer.

A. E. KINKEAD & CIE.
 Enseigne de l'Indien,
 113 WELLINGTON, - SHERBROOKE

NOUS RECOMMANDONS LE SIROP FAJARDO!
 Supérieur à la mélasse Barbade
GOUTEZ-LE.

Les familles de la ville pourront se le procurer, au détail, chez M. Alfred Lancôt, coin des rues Peel et du Marché. M. Lancôt se fera un plaisir de vous le faire goûter. Ainsi que chez M. Victor Archambault, Sherbrooke-Est.

VENTE AU GROS CHEZ C. O. GENEST & FILS,
 SHERBROOKE, P. Q.

CANADA

M. A. Macpherson, l'un des hommes d'affaires les plus en vue de Montréal, est mort lundi.

—A Halifax, N. E., Claude May, ex-messager, de la "British North America Bank", s'est donné la mort d'un coup de revolver.

—Les fabricants de papier en Canada ont eu une convention à Ottawa. L'on a décidé de ne pas augmenter cet hiver le prix du papier à journaux.

—A Lindsay, Ont., G. Metherall, voyageur pour une maison de commerce de Montréal, s'est donné la mort en se coupant la gorge avec un rasoir.

—M. Auguste Marchand, un des architectes de Montréal Light House & Power, s'est suicidé en se tirant une balle de revolver dans la tempe gauche.

—M. James Brew, un sport bien connu à Montréal, est mort subitement en faisant la chasse. Il était membre du "Curling Club", âgé de 61 ans et d'origine écossaise.

—A Hamilton, Ont., W. P. Larkin, commis à la Banque de Montréal, s'est suicidé dans un moment de folie en se précipitant du haut de la fenêtre de sa chambre, à l'hôtel.

—Nicholas Lillis, d'Almonte, 28 ans est mort à bord d'un train du Pacifique en se rendant à l'hôpital Général d'Ottawa, pour se faire soigner pour une pleurésie. Le conducteur l'a trouvé mort sur son siège. Les listes succombés à une syncope du cœur.

—Un nommé Paterson s'est présenté chez M. Walbank, gérant de la Montreal Light Heat & Power Co. et le menaçait de son revolver. Il y eut lutte, et pendant ce temps, Mme Walbank appela la police. L'agresseur, qui est un anarchiste de Westmount, a été arrêté.

—Une dépêche de Saint Jean Port Joli, comté de Hants, nous apprend que le dévot de la maison de M. Alfred Dugal, et que ses deux enfants, une fille âgée de 4 ans et un petit garçon âgé de un an et demi, qui étaient seuls à la maison, ont péri dans les flammes.

—A Montréal, une immigrante, arrivée depuis peu d'Irlande, vient d'être arrêtée sous l'accusation d'avoir assassiné sa belle-mère. Elle se dit innocente. Le crime aurait été commis en Irlande. L'accusée, qui était en service, sera rapatriée en Irlande où elle aura son procès.

—Un citoyen bien connu de Montréal, M. Charles Damase Sincennes, comptable, vient de mourir à l'âge de 58 ans. M. Sincennes a été frappé d'une syncope du cœur au moment où il était allé au travail.

—Comme il tardait à revenir, des membres de sa famille sont allés s'enquérir de la cause de ce retard et ont trouvé le vieillard inanimé près de la fournaise.

—Philip Farlow, un vieillard âgé de 85 ans, homme de cœur à l'emploi de Daniel Minogue, charretier, a été trouvé gisant mort dans une carriole, située vis-à-vis la rue des Carrières, Montréal. Le vieillard était disparu depuis vendredi dernier à la suite de ce que l'on croit être une perte de la raison. Le fils, comme le père, a eu une fin tragique. Le dernier, John Farlow, qui se noyait en faisant une chute dans le port.

ETATS-UNIS

—A Chicago, Mme Mary N. Negus est morte à l'âge de 66 ans. Elle était une des femmes âgées de cette ville.

—A Portland, une locomotive du Boston and Maine a frappé un tramway électrique, blessant une vingtaine de personnes, dont deux grièvement.

—Une grosse dégringolade financière a été produite à New York dans les derniers jours. La baisse dans les valeurs a amené une perte d'environ \$300,000,000 en quelques heures.

—Le schooner à trois mâts "William Churchill" qui est parti de Boston, le 7 novembre, pour Wilmington, C.N., avec le capitaine Jessen et un équipage de huit hommes, est supposé avoir péri.

—A Highland Light, Mass., quatre hommes de l'équipage de pêche du "Fish Hawk" ont péri après avoir abandonné leur vaisseau qui s'était échoué à l'extrémité nord du Cap Cod, et que la mer fatiguait beaucoup.

—A Eldorado, Ill., quatre hommes sont emprisonnés dans la mine de The Eldorado Coal and Coke Co., et il n'y a aucun espoir de les sauver. Quatre autres sont blessés et brûlés, par une explosion qui a ruiné le puits et démolit les œuvres supérieures.

—A New York, un incendie a éclaté dans le garage de la Standard Automobile Company. La cause est une explosion de gazoline. Une douzaine de personnes ont été brûlées plus ou moins grièvement. Quarante automobiles ont été détruites et les pertes dépassent \$300,000.

—Toute la famille de B. B. Hughes a été trouvée assassinée à Trenton, Caroline du Sud. On croit que le père a tué sa femme et ses deux filles et s'est ensuite suicidé. On a trouvé un revolver près de lui. Avant de se suicider, il avait mis le feu à la maison, et c'est en voulant éteindre les flammes qu'il a dénoué le drame.

—A New York, plusieurs pompes aphyliques par la fumée des locomotives de nos voisins s'enfuyant en toilette de nuit et au-delà de \$75,000 de dommages, tel est le bilan d'un feu qui a éclaté dans les magasins de Hopple et Androvetti, importateurs de produits chimiques. Ces magasins sont situés près du pont de Brooklyn.

—A New York, la fameuse course internationale de six jours en bicyclette est terminée samedi soir en présence d'une foule réellement imposante. Jusqu'à la dernière minute, les infatigables bicyclistes, au nombre de sept sur la piste, conservèrent l'espoir de remporter la palme, mais par malheur pour la plupart, ils avaient affaire à trop forte partie, dans la personne de Root et Dorlon, deux Américains, qui ont gagné la course par huit longueurs seulement sur Vanderstuyft et Stol.

VIEUX PAYS

—A Londres, Spencer Carrington, le plus vieux membre de la Chambre des Communes, est mort. Il était né en 1818.

—Le vice-roi Curzon est arrivé à Bombay, à Angleterre, et a été reçu d'une façon très cordiale. Un grand nombre de personnes importantes du pays sont venues souhaiter la bienvenue au vice-roi.

—Le vaisseau anglais "Secundra", pour New York avec une cargaison d'huile et de riz, a fait naufrage sur les rochers, en quittant Galle, près de Colombo, Ceylon. Sept membres de l'équipage sont morts.

—Onze pêcheurs ont été noyés en s'éloignant de porter secours au steamer norvégien Anglia allant de Hambourg à Sutherland, échoué sur les récifs, près de Newbiggin, (Northumberland). Un canot de sauvetage recueillit un seul matelot. Quant à l'équipage de l'Anglia, il a été sauvé.

—Le steamer "Sekondi", de la ligne Elder- Dempster, arrivé tout récemment de l'ouest de l'Afrique, apporte la nouvelle du massacre d'une partie d'équipage d'un navire. Un commissaire du district anglais était allé tenir conférence avec un chef indien de la colonie du Calabar, avait laissé une partie de son équipage sur la rive, et s'était dirigé vers le capitaine qui se trouvait à bord. Les huit hommes qui l'accompagnaient avaient été massacrés. Leurs têtes gisaient sur la rive, séparées de leur tronc.

CASTORIA

—La Société Que Vous Avez Toujours Achetée

—Avec le Progrès de l'Est

LA BANQUE DES CANTONS DE L'EST

Nous invitons nos lecteurs à lire le rapport annuel de la Banque des Cantons de l'Est qu'ils trouveront dans une autre colonne.

Comme le dit un de nos grands confrères, cette banque est l'une de nos institutions financières qui possèdent le plus la confiance publique. Ses succès sont constants, dignes de tous les éloges. L'avenir se présente donc à elle plein de promesses.

Les profits et pertes du dernier exercice s'élevèrent à \$306,968 57, et l'on a ajouté \$50,000 au fonds de réserve. Les actionnaires ont touché deux dividendes semi-annuels au taux de 8 par cent. Les dépôts ont augmenté de \$1,242,977, ce qui en porte actuellement la somme à \$9,821,026.

Durant l'année, des succursales ont été ouvertes à Cookshire, Lac Mégantic, Lawrenceville, Mansonville, Roxton Falls, Thetford Mines, et des sous-agences établies à Stanstead, Clareville, Valcourt, Beloit, et à la Banque des Cantons de l'Est possède aujourd'hui trente huit comptoirs.

Cette institution financière a pour directeurs, administrateurs et employés, des hommes habiles, prudents, des hommes de progrès qui comprennent les besoins de la situation commerciale actuelle, et qui savent en tirer le meilleur profit possible.

Le bureau de direction a tout lieu de s'enorgueillir du résultat des derniers douze mois; il leur fait grand honneur.

FOHOS DU JOUR

—La législature provinciale d'Ontario a été dissoute et la votation est fixée au 25 janvier. Elle avait été émise le 29 mai 1902. La majorité du gouvernement n'est que de quelques voix.

—M. John A. Auld, député de South Essex, à la législature d'Ontario, a déclaré à un journaliste que le gouvernement Ross est assuré d'une majorité d'au moins quinze voix aux prochaines élections.

—Le Barreau du district de Québec offrira à Sir L. N. Casault, un ancien juge en chef de la Province, un banquet au Club de la Garnison, dans la soirée du 29 courant. L'élite de la société québécoise y assistera.

—L'opposition libérale du Manitoba s'est choisie un chef pour remplacer l'hon. T. Greenway, qui a démissionné pour se faire élire au parlement fédéral. C'est l'hon. C. J. Mickle qui a été choisi pour ce poste.

—Le club Monk a résolu de donner un grand banquet vers le milieu de janvier, à M. F. D. Monk, afin de célébrer la grande victoire remportée par celui-ci dans le comté de Jacques-Cartier, aux élections générales du 3 novembre dernier.

—Il est entendu que M. Albert Malouin, député de Québec Centre, succédera à l'honorable M. Choquet comme juge du district d'Arthabaska. La nomination se fera cette semaine. Le successeur de M. Albert Malouin dans Québec Centre sera probablement l'échevin Picard.

—Les conservateurs ont fait insérer des requêtes pour contester l'élection des députés libéraux élus à Winnipeg, Selkirk, Provencher, Portage la Prairie, Brandon et Lisgar. De leur côté, les libéraux se proposent de contester toutes les élections des députés conservateurs élus au Manitoba.

—Comme nous l'annoncions, la semaine dernière, les élections provinciales dans l'île du Prince Édouard ont été un éclatant triomphe pour les libéraux. Vingt et un candidats libéraux et neuf conservateurs ont été élus et il se peut que les résultats définitifs augmentent encore la majorité connue à la première heure.

—L'hon. M. Fielding, accompagné de Mme et Mlle Fielding, est parti pour l'Europe. Ils visiteront la France, l'Allemagne et l'Italie et reviendront à Ottawa en janvier.

Le principal but du voyage de l'hon. M. Fielding est de consulter le Dr Lorenz, le fameux spécialiste viennois, au sujet d'une maladie dont souffre sa fille.

—L'hon. M. Frank J. Sweeney, ministre sans portefeuille dans le cabinet du Nouveau Brunswick depuis l'année dernière, vient d'être appelé à remplir la charge de solliciteur général. Sa réélection a été fixée au 20 décembre. Le nouveau ministre remplace l'hon. H. A. McKeon, qui abandonna son portefeuille pour se porter candidat à la Chambre des Communes à St-Jean et qui fut battu.

—Les fêtes de Noël et du jour de l'An arrivent, cette année, un dimanche. Cette coïncidence prive de deux jours de congé les employés de bureaux, les commis—tous ceux qui ont besoin de petites vacances et qui n'en obtiennent que rarement. Les journaux d'Ontario disent que les démarques ont été faites auprès de M. Ross pour que le 26 décembre et le 27 janvier soient déclarés jours de fête publique. Il ne paraît pas que les autorités fédérales ou celles de la province de Québec aient été vues à ce propos.

—Le gouverneur général et sa suite sont arrivés à Halifax samedi matin, à bord du steamer "Parisian", venant de Liverpool. La traversée a été très rude. Les tempêtes de vent et de neige ont été continuelles. Lord Grey a été reçu à bord par le commandant des troupes de Sa Majesté et les membres du cabinet fédéral.

—Leurs Excellences sont arrivées à Ottawa mardi matin, où ils ont été reçus par le conseil municipal et escortés à Rideau Hall. Sir Wilfrid Laurier et Lord Grey ont échangé des dépeches de bienvenue.

LA BANQUE DES CANTONS DE L'EST

Nous invitons nos lecteurs à lire le rapport annuel de la Banque des Cantons de l'Est qu'ils trouveront dans une autre colonne.

Comme le dit un de nos grands confrères, cette banque est l'une de nos institutions financières qui possèdent le plus la confiance publique. Ses succès sont constants, dignes de tous les éloges. L'avenir se présente donc à elle plein de promesses.

Les profits et pertes du dernier exercice s'élevèrent à \$306,968 57, et l'on a ajouté \$50,000 au fonds de réserve. Les actionnaires ont touché deux dividendes semi-annuels au taux de 8 par cent. Les dépôts ont augmenté de \$1,242,977, ce qui en porte actuellement la somme à \$9,821,026.

Durant l'année, des succursales ont été ouvertes à Cookshire, Lac Mégantic, Lawrenceville, Mansonville, Roxton Falls, Thetford Mines, et des sous-agences établies à Stanstead, Clareville, Valcourt, Beloit, et à la Banque des Cantons de l'Est possède aujourd'hui trente huit comptoirs.

Cette institution financière a pour directeurs, administrateurs et employés, des hommes habiles, prudents, des hommes de progrès qui comprennent les besoins de la situation commerciale actuelle, et qui savent en tirer le meilleur profit possible.

Le bureau de direction a tout lieu de s'enorgueillir du résultat des derniers douze mois; il leur fait grand honneur.

COUDR DU BANO DU ROI

(JURIDICTION CRIMINELLE)

Le Roi vs. Napoléon Fouquet.

La défense a commencé à examiner le Dr J. O. Camirand, de Sherbrooke, vendredi après midi.

Le Dr Camirand a été le dernier témoin entendu dans la cause; son témoignage a été clos samedi à l'ajournement du midi.

Le Dr Camirand pratiqua la médecine depuis 32 ans, il a fait 25 exécutés post mortem, pour le coroner, dont trois sur des enfants. Il a entendu les témoignages des Drs Pelletier et Prévost.

Les écoulements se produisant plus facilement chez les vieilles personnes et les enfants, à cause de l'état lent du sang. Elles peuvent se produire par des causes appréciables. Dans certains cas, elles peuvent être produites par un très léger toucher et au moment de la mort.

Il ne considère pas que les écoulements trouvés sur le corps étaient sérieux, et la fracture des côtes, la laceration de la plèvre et le caillot de sang n'étaient pas des causes immédiates de la mort.

Il en est venu à la conclusion que toutes les choses qui se trouvaient au côté gauche du corps ont dû être causées au même temps. Un homme en état d'ivresse est un être incontrôlable, qui fait toutes sortes de mouvements, et dans certains de ces mouvements, le prisonnier aurait très bien pu rouler sur l'enfant et causer la rupture des côtes.

Le Dr Pelletier avait dit dans son rapport, qu'il y avait de dix à onze marques sur la jambe gauche, qui n'auraient pu être faites par un objet métallique chaud.

Il ne croit pas qu'il pût y en avoir autant que cela. Ces marques auraient pu être causées par des clous lorsque l'enfant se traînait.

La rupture de vaisseau sanguin doit avoir été causée par un choc violent sur le côté de la tête. Le fait que le crâne n'était pas fracturé s'explique par la flexibilité des os de la tête, chez un jeune enfant.

Le choc doit avoir été violent sur le côté gauche de la tête.

...Q.—Est-ce que cela aurait pu être causé par une chute?

R.—La grande plaie sur la jambe gauche, la fracture des côtes, la blessure à la tête qui amena la rupture et le caillot de sang sur le cerveau auraient pu être causés en même temps.

Je pense que cela aurait pu être causé par une chute. La tête a tout probablement frappé le plancher la première, et ceci causerait nécessairement une mort violente.

Il ne peut dire exactement quelle a été la cause immédiate de la mort.

Dans le cours de sa pratique, il a rencontré deux cas où il y avait rupture de vaisseau sanguin dans la tête sans fracture du crâne.

Le Dr Camirand a cité plusieurs cas où la science médicale n'avait pas pu déterminer la cause immédiate qui avait amené la mort.

Transquestionné par Mre Rioux.—J'ai dit hier que toutes les principales écoulements au côté gauche et aussi la grande écoulement du côté droit et la fracture des côtes ont pu être produites par une seule et même cause. Il est possible que toutes les écoulements soient causés en même temps. Souvent un homme tombant sur le côté de la tête a les deux yeux noirs. J'ai vu une douzaine de cas de ce genre. L'inflammation des glandes sébacées produit les humeurs ou boutons chez les enfants. Le lupulus est aussi une maladie produisant ce résultat. C'est une maladie de la peau. Des auteurs disent que ça vient d'un manque de propriété.

Le Dr Pelletier est compétent pour faire une autopsie. Il a parlé sous serment et je suis certain qu'il a dit la vérité. Dans les mêmes conditions j'aurais probablement conclu comme il l'a fait.

La conclusion du Dr Pelletier est elle-même une hypothèse, vu qu'il n'y a pas eu de témoin. La cause de la mort donnée par le Dr Pelletier est une pure supposition. A propos de certaines écoulements, le Dr Pelletier est mieux en état que moi de constater les phénomènes observés. Le Dr Pelletier n'est pas plus en état que moi de dire d'où proviennent les écoulements.

Dans son rapport, il nous a fait une peinture de ce qu'il a vu. Il n'y a donc qu'une divergence d'opinion. Je

croirais plutôt que les injures ont été produites par violence, par accident, par une chute, etc. Si la preuve établissait violence volontaire ou involontaire, il serait difficile d'attribuer les écoulements à des causes naturelles.

Dans son rapport, le Dr Pelletier ne dit pas qu'il a fait des incisions pour vérifier si certaines écoulements étaient ou non des lividités cadavériques.

Pour les onze petites blessures, le Dr Pelletier ne dit pas qu'il ait enlevé les croûtes sèches. Il n'y aurait pas tissu carbonisé, si c'était par sécheresse, mais il y aurait arête in flammatoire.

La cour était ajournée.

A la séance de l'après midi, samedi, les avocats de la défense, Mres Panneton et Bélanger, ont cité leurs autorités sur les points de la cause:

Russell on Crimes, Bishop, Criminal Law, Withaus et Becker, Canadian Criminal Cases, T. y'or, Medical Jurisprudence, etc. etc. Il y avait ajournement à lundi matin.

Lundi, Mre L. E. Panneton, pour la défense, a parlé deux heures et demie; de 11 heures à 12.30 heures et de 2 à 3 heures.

Mre L. C. Bélanger parla, lui aussi, deux heures et demie, de 3 heures jusqu'à 5.30.

Nous aurons occasion de parler plus au long de ces remarquables plaidoyers.

Ce matin, Mre Rioux, pour la Couronne, commença son adresse aux jurés en français. Mre J. S. Broderick parla en anglais cette après midi.

Le juge Lemieux s'adressa ensuite aux jurés en anglais et en français. A 5.30 p. m., les jurés se retirèrent dans leur salle. Il y avait ajournement de la Cour à demain matin.

PROCS ATKINSON

Samedi matin, à l'ouverture de la Cour, la mise en accusation de Norman Atkinson, pour cause de homicide, par suite du terrible accident de Richmond, en août dernier, fut demandée.

Mre L. C. Bélanger, C. R., présenta une motion pour annuler l'acte d'accusation, le pour cause de formation illégale du Grand Jury; 2o à cause de l'insuffisance des instructions données par le Procureur Général à son substitut de porter une accusation contre Norman Atkinson.

Cette motion fut prise en délibéré. Les petits jurés non occupés dans le procès Fouquet avaient été déchargés jusqu'à lundi matin. A l'ouverture de la Cour, il y avait appel des petits jurés. Mre Broderick demanda que les jurés fussent définitivement déchargés.

Mre Lawrence demanda, au contraire, que le procès Atkinson soit entendu à ce terme. Mre Bélanger, conseil dans la cause, démontre le préjudice que souffrirait Atkinson si la cause était remise peut-être pour un an. Atkinson a intérêt à ce que le usage qui plane sur lui soit dissipé aussitôt que possible. Il ne pourrait pas facilement trouver un emploi avant que son procès ait lieu. La Cour fait remarquer les inconvénients qu'il y a de prolonger ce terme. Atkinson n'est pas sous le coup d'un crime odieux. Il pourrait y avoir un autre terme avant octobre prochain. Le procès Atkinson est remis. Les jurés sont congédiés.

Le procès Fouquet sera le dernier de ce terme.

COMMUNICATION

Mon cher d'Arrioules,

Je répliquerai à votre réponse à ma dernière facétie, non pas seulement par des remerciements pour vos bonnes paroles, mais par une acceptation formelle de votre excellente suggestion. Car, sous ce nom de plume "d'Arrioules", je reconnais bien la personnalité sympathique de l'un des promoteurs,—si j'étais indiscret, je dirais, de l'âme dirigeante—de l'œuvre éminemment patriotique que vous avez si bien dénommée "Le Monument National".

De ce jour donc, je me mets en frais de me recueillir trois sociétaires qui désiraient se fonder d'un \$25 chacun.

D'ailleurs, je vous verrai à ce sujet, car j'ai besoin de vous demander, entre autres informations, si chacun des membres de la société "Ralph Malo & Cie"—entre nous, cette raison sociale prête un peu le flanc au calembour: "Ralph Malo est soi"—a un quart de vote chacun?...ou plus?...ou moins?...?

Dans tous les cas, je me soucierai, Votre obligé,

RALPH MALO.

Sherbrooke, décembre 1904.

LA BANQUE DES CANTONS DE L'EST

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE A EU LIEU MERCRÉI DERNIER — LE RAPPORT DES DIRECTEURS EST TRÈS SATISFAISANT.

La 46ème assemblée annuelle des directeurs de la Banque des Cantons de l'Est a eu lieu ici mercredi après midi.

Le président Farwell a présenté le rapport annuel des directeurs, dont voici les points saillants.

Les profits nets de la banque, après avoir pourvu au coût de l'administration aux intérêts pour les déposants, et pertes courantes, y compris le vol de \$7,970 20 à la succursale de Shefford Ouest, au mois d'octobre dernier, s'élevèrent à \$306,968 57, soit plus de 12 pour cent.

Si l'on ajoute à cela, la prime sur le paiement de nouvelles actions et la balance des profits, nous avons une somme disponible de \$357,611 14.

Les directeurs ont jugé à propos de prendre sur ce montant une somme de \$40,000 applicable à la réduction de la dette de l'édifice de la banque, des coffres forts et de l'ameublement. Il a été pourvu au paiement d'un dividende semi-annuel à 8 pour cent, moi tié en juillet dernier et moi tié en janvier prochain et \$50,000 ont été ajoutés au fonds de réserve, ce qui laisse une balance de \$30,217 74 à mettre au crédit de l'an prochain.

Durant l'année, la Banque a établi

des succursales à Cookshire, au Lac Mégantic, à Lawrenceville, à Mansonville, à Roxton Falls et à Thetford Mines et des sous-agences à Stanstead, à Clareville, à Valcourt, et à Beloit.

Les dépôts ont augmenté de \$1,242,977 pendant l'année et sont maintenant de \$9,821,026.

Les prêts se montent à près de onze millions.

RAPPORT GENERAL

15 novembre 1904.

PASSIF.

Aut actionnaires: Capital payé \$2,472,340.00; Fonds de réserve 1,500,000.00; Dividendes à créditer \$30,217.74; Dividendes non payés au 31 janvier 90,874.67; Vies payables 4,925.96; Réserve au compte de la réduction sur billets comptes, non rendus à maturité 35,000.00; 167,018.57; 4,139,358.37.

ACTIF.

En espèces \$147,819.62; Billets, gouvernement du Dominion 830,710.00; Dépôt auprès du gouvernement pour la sécurité de la circulation des billets de la banque 100,000.00; Billets d'autres banques et chèques sur les autres banques 497,670.61; Dts par d'autres banques au Canada 1,182,588.52; Dts par d'autres banques que dans notre pays 126,147.39; Dts par d'autres banques étrangères 885,063.53; Garanties des gouvernements provinciaux et fédéraux 167,073.42; Débiteurs de municipalités canadiennes 282,000.00; Obligations et actions de chemins de fer et autres 104,366.20; Prêts sur demande sur obligations et actions 305,933.35; Actif total immédiat disponible \$4,988,504.84.

Prêts courants, escomptes et avances 10,304,100.59; Prêts sur hypothèque (on dit sources) 70,454.53; Immeubles (autres que l'édifice de la banque) 58,318.27; Hypothèques sur immeubles vendus par la banque 53,132.46; Bâtime de la banque et ameublement y compris les coffres forts et les volets de sûreté au bureau principal 370,760.21; Autre sources 22,647.47; \$11,569,714.93; \$16,198,219.77.

J. MACKINNON, Gérant Général.

Etat de compte des profits et pertes pour l'année finissant le 15 novembre 1904.

Crédité au profit du compte des Profits et pertes le 15 novembre 1903. \$7,447.57; Profits du Bureau Général et des succursales déduction faite du coût de l'administration, des intérêts sur les dépôts, des provisions pour les dettes malvenues ou douteuses, et de la perte de \$7,970.20 par le vol de Shefford Ouest. 306,968.57; Primes payées sur la nouvelle émission de capital. 23,905.00; \$11,569,714.93; \$16,198,219.77.

Ce montant a été distribué comme suit:

Au dividende payé le 23 juillet 1904. \$98,518.73; Payable le 15 novembre 1904. 98,874.67; A fonds de réserve. 50,000.00; A la réduction de la dette de l'édifice de la banque. 40,000.00; A la réduction de la valeur de l'actif. 30,217.74; \$237,600.40.

Balances à transporter à l'an prochain. \$30,217.74; J. MACKINNON, Gérant Général.

Le président a proposé l'adoption du rapport secondé par le vice-président Wood. Le gérant général a parlé du rapport et M. A. C. Fumerfelt, directeur, a parlé de l'Ouest et de son avenir.

Les directeurs suivants ont été élus: William Farwell, Israel Wood, N. W. Thomas, Gardner Stevens, C. H. Kathan, H. B. Brown, C. R. J. S. Fumerfelt, H. C. Miner, A. J. C. Fumerfelt et F. Grundy.

A une assemblée subséquente des directeurs, M. William Farwell a été réélu président et le major Wood, vice-président.

ALMANACH 1905

Nous accusons réception de l'Almanach Agricole Commercial et Historique de 1905, publié par la compagnie J. B. Roland & Fils de Montréal.

Dans cette 39ème édition se trouve le nom de tous les membres du parlement fédéral et de la Législature de Québec qui viennent d'être élus.

Il contient aussi le nom de la hiérarchie catholique du Canada, l'administration des divers départements de la province de Québec, et grand nombre d'informations très utiles.

Cet almanach est en vente chez tous les principaux libraires au prix de cinq centimes l'exemplaire.

Payez votre compte de lumière électrique avant le 15 et profitez de l'escompte.

DR. J. DESJARDINS Oculiste et Auriste, Coin Ste-Catherine et St-Timothée MONTRÉAL.

VENTE PAR ENCAN. DANS L'AFFAIRE DE T. T. BLAIS & CIE, SHERBROOKE, QUEBEC.

Les soumissionnaires voudront par encan public, au maréchal de la rue Vintor à la rue St-Jacques, Montréal.

MERCREDI, LE 21 DEC. 1904, 11 heures a.m., l'actif mobilier des dits dits comme suit: Marchandises sèches. \$4,330 31; Hentes faites. 1,205 14; Chaussures

